

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIZIER
CANTON D'EURVILLE-BIENVILLE
COMMUNE DE CUREL
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 AVRIL 2024

Convocation adressée le 05/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 avril, à 18 Heures 15 minutes, le Conseil Municipal de CUREL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David COLIN, Maire de CUREL.

Présents: Mme Angélique HUGUIN, Mr David COLIN, Mme Nicole KRILL, Mr Luc COLIN, Mme Elisabeth SIRI, Mr BECART Sylvain, Mme COLIN Sylvie

Absent(s) : Mme JOLY Anaïs

Absents excusés : Monsieur GREFF Benjamin

Monsieur GREFF Benjamin a donné procuration à Madame HUGUIN Angélique

Secrétaire de séance : BOURGADEL Marie-Christine

ORDRE DU JOUR:

- Compte de gestion année 2023
- Compte administratif année 2023
- Vote des taux d'impositions année 2024
- Subventions associations année 2024
- Programme d'investissement année 2024
- Budget Primitif année 2024
- Sécurisation traverse RD N° 8
- Eclairage public : Travaux de remplacement de luminaire
- Renouvellement Bail de terres communales
- Convention fourrière année 2024
- Informations et questions diverses

ADOPTION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Le compte-rendu de la séance du 12 janvier 2024 est approuvé par le Conseil Municipal.

DEL 05/2024 COMPTE DE GESTION ANNÉE 2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'année 2023 dressé par le comptable de la Trésorerie de Saint-Dizier.

DEL 06/2024 COMPTE ADMINISTRATIF ANNÉE 2023

Section de fonctionnement

RECETTES : 345 956.46 euros
DEPENSES : 214 403.75 euros

Excédent de fonctionnement.....31 552.71 euros

Section d'investissement

RECETTES : 33 183.78 euros
DEPENSES : 36 919.27 euros

Déficit d'investissement.....3 735.49 euros

Par 7 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le compte administratif est approuvé hors la présence du maire.

DEL 07/2024 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ANNÉE 2024

Par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal décide de voter les taux de référence pour l'année 2024.

DEL 08/2024 SUBVENTIONS ASSOCIATIONS ANNÉE 2024

Par 7 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations ci-dessous les sommes suivantes :

- ADPEP	25 euros
- SOUVENIR FRANÇAIS	25 euros
- OCCE	500 euros
- LA PERCHE CURELLOISE	500 euros
- A.C.C.A	500 euros
- FOYER RURAL	100 euros
- LES VILLA'JOIES	500 euros

DEL 09/2024 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ANNÉE 2024

Au chapitre 204

Travaux remplacement luminaire éclairage public.....30 000.00 euros

Au chapitre 20

- compte 2051

Logiciels informatiques Mairie4 068.00 euros

Au Chapitre 21

- compte 2111

Achat terrain.....2 000.00 euros

- compte 2117

Création d'un Chemin forestier.....21 275.00 euros

- compte 2156

Achat extincteurs + bloc de secours.....1 069.12 euros

- <u>compte 2131</u>	
Aménagement cimetière columbariums + cavurnes	5 575.00 euros
- <u>compte 212</u>	
Plantations d'arbres et d'arbustes.....	2 000.00 euros
- <u>compte 2152</u>	
Travaux de sécurisation RD 8.....	60 000 euros
- <u>compte 2184</u>	
Achat store volets école primaire.....	2 468.18 euros
- <u>compte 2183</u>	
Achat écran tactile numérique école maternelle.....	5 853.00 euros
- <u>compte 2188</u>	
Achat aspirateur à eau + seau de lavage.....	543.00 euros
TOTAL INVESTISSEMENT 2024.....	134 851.30 euros

DEL 10/2024 BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2024

Section de Fonctionnement :

RECETTES :	454 980.10 euros
DEPENSES :	454 980.10 euros

Section d'investissement :

RECETTES :	134 851.30 euros
DEPENSES :	134 851.30 euros

Par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le conseil municipal adopte le budget primitif 2024.

DEL 11/2024 SÉCURISATION TRAVERSE RD N° 8

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un comptage routier a été réalisé avec le Conseil Départemental de la Haute-Marne dans le cadre de l'adhésion de l'Offre Départementale d'Ingénierie Territoriale (ODIT). Le village de Cures est traversé par la Route Départementale 8 et ce comptage routier a permis de constater la vitesse excessive des véhicules à l'entrée et à la sortie du village.

Par conséquent, il convient de sécuriser cette traverse et Monsieur le Maire propose de faire réaliser un plateau dans la rue « Grande Rue » sortie direction Chevillon et un plateau Route d'Autigny sortie direction Autigny-Le-Petit pour réduire la vitesse des véhicules à l'entrée et dans la commune et sécuriser les piétons qui circulent.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la notice technique relative à la sécurisation de la RD 8 rédigée par l'ODIT dont l'estimation des travaux s'élève 55 031.38 euros HT soit 66 037.66 euros TTC.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un devis a été demandé auprès de l'entreprise LOUVEMONT TP pour les plateaux et auprès de la société GIROD pour les panneaux de signalisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- Autorise Monsieur le Maire à réaliser les travaux de sécurisation de la traverse RD 8 et à signer tous les documents relatifs à ce projet.
- Charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions auxquelles la commune peut prétendre auprès du GIP, Conseil Départemental dans le cadre du FAL et de l'Etat dans le cadre de la DETR.

DEL 12/2024 ÉCLAIRAGE PUBLIC : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LUMINAIRE

Ces travaux ont pour objectif le remplacement des luminaires vétustes et énergivores par des luminaires à LED de l'ensemble des installations d'éclairage public de la commune. Le coût total de ce projet s'élève à 59 600 euros HT soit 71 520 euros TTC.

Dans le cadre d'une convention avec le SDED 52, la participation financière communale s'élève à 27 520 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- Accepte les travaux de remplacement des luminaires dont la participation communale s'élève à 27 520 euros TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SDED 52
- Charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions auxquelles la commune peut prétendre.

DEL 13/2024 RENOUELEMENT BAIL DE TERRES COMMUNALES

Par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le conseil municipal décide :

- De renouveler le bail de terres communales avec la GAEC DE PINSON, représenté par Monsieur REGNAULT Christophe, à compter du 01/01/2023
- Fixe le prix du fermage à 759.31 euros
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bail avec la GAEC DE PINSON.

DEL 14/2024 CONVENTION FOURRIÈRE ANNÉE 2024

Par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal décide de renouveler la convention fourrière avec l'entreprise O'LOOK TOUTOU 52100 Saint-Dizier au prix de 1.60 euros HT par habitant.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/ Guinguette mobile

La guinguette mobile sera à Curel le jeudi 05 septembre 2024. L'association les VILLA'JOIES s'occuperont de la partie restauration.

2/ **Elections européennes**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 09 juin 2024.

3/ **Cérémonie du 8 mai**

La cérémonie du 8 mai se déroulera à 11 heures.

4/ **La nuit des églises**

La nuit des églises aura lieu le samedi 29 juin 2024 à l'église de Curel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30